

CACES® R486 - PEMP (NACELLES)

R486

FORMATION CACES® R486 Nacelle PEMP (Plateforme Élvatrice Mobile de Personnes)

Présentiel - Synchrone

CATÉGORIES DE FORMATIONS CONCERNÉES :

- groupe A : PEMP à élévation verticales (1A et 3A)
- groupe B : PEMP à élévation multidirectionnelles (1B et 3B)

Objectifs

Pour le salarié :

Conduire en sécurité des Plates-formes Élvatrices Mobile de Personnes et maîtriser la réglementation relative à la sécurité sur le travail en hauteur.

Pour l'employeur :

Etre en accord avec la réglementation en vigueur et pouvoir délivrer au salarié une autorisation de conduite.

OPTIONS POSSIBLES (nous consulter) :

Chargement / déchargement porte-engin

Public Visé

Candidats à l'obtention du Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES®) dans les établissements le demandant pour être autorisé à conduire les Plateformes Élvatrices Mobiles de Personnes

Pré Requis

Être âgé de 18 ans.

Savoir lire et comprendre la langue française.

Aptitude médicale à la conduite d'engins.

Prévoir ses propres EPI (casque avec jugulaire, gilet haute visibilité, gants, protections auditives et chaussures de sécurité).

Détenir le permis de conduire :

En circulation sur la voie publique, le permis de conduire est obligatoire pour la conduite des véhicules porteurs pour les PEMP sur camion (cat. 1B).

Pour la conduite de la PEMP, le permis n'est pas obligatoire, mais l'engin doit satisfaire aux prescriptions du code de la route s'il circule sur la voie publique.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Détenir les compétences nécessaires à la conduite de la PEMP (Plateforme Élvatrice Mobile de Personnel) concernée en situation de travail.

Être capable de conduire la PEMP en sécurité en mobilisant les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique.

Connaître les risques liés à l'utilisation de la PEMP.

Maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques.

Méthodes pédagogiques

Tour de table de positionnement préalable afin de permettre au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique.

Le formateur suit un plan précis pour aborder progressivement tous les points du programme.

Partie théorique : Alternance d'apport théorique par le formateur, d'échange d'expériences, de démonstration et d'explications.

Partie pratique : Mise en situation en groupe.

Moyens pédagogiques :

Parcours pédagogique

MODULE THÉORIQUE :

- Réglementation, normalisation, et textes de la sécurité sociale
- Classification et technologie
- Caractéristiques
- Sécurité
- Vidéos

MODULE PRATIQUE SELON TYPE D'ENGINS :

- Respect des limites de compétence
- Consignes de conduite et de sécurité
- Vérifications et entretien d'usage
- Examen d'adéquation
- Mise en oeuvre de la PEMP pour effectuer des tâches à des emplacements de travail variés
- Formation et test port du harnais

1 salle de formation équipée
1 aire d'exercice
Nacelles adaptées à la formation

Qualification Intervenant-e-s

Formateur certifié et expérimenté

Méthodes et modalités d'évaluation

Le formateur évalue les acquis du stagiaire (savoirs et savoir-faire) au moyen de questionnaires QCM en théorie et d'une grille d'évaluation détaillée en pratique. Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire à l'issue de la formation, précisant si les objectifs sont atteints ou non, ou en cours d'acquisition. Durée de validité : 5 ans
En cas de réussite à une catégorie, il est possible, pendant 12 mois, de passer une autre catégorie de la même famille dans n'importe quel centre CACES, sans repasser la théorie.

En cas d'échec à l'une des deux parties, théorique ou pratique, la partie réussie reste valable pendant 12 mois. Durant ce délai, seule une présentation de la partie échouée pourra être faite, et uniquement dans notre centre.

Modalités d'accessibilité handicap

Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous consulter pour vous présenter les modalités d'accès.

Sanction formation

Délivrance Certificat Aptitude à la Conduite En Sécurité

 **Durée** **Effectif**
21.00 Heures **3** Jours **1 à 6**



Contactez-nous !

Vanessa BOUCHEREAU
Assistante Formation

Tél. : 0630500759

Mail : vanessa@hauteur-securite.fr

Formation éligible au CPF. Vous pouvez vous inscrire sur Mon Compte Formation : voir descriptif détaillé ci-dessous

Descriptif détaillé RNCP / RS - France Compétences

Certificateur : INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE - Validité certification : Date enregistrement 15/12/2024 | fin validité : 18/12/2029
A : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 486A catégorie A : PEMP à élévation verticale - RS 7000
B : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 486A catégorie B : PEMP à élévation multidirectionnelle - RS 7001
C : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 486A catégorie C : Conduite hors production des PEMP - RS 7002

